



ASSURANCES INVALIDITÉ ET MALADIES GRAVES

Avez-vous un plan pour protéger votre avenir?

De nombreux jeunes Canadiens tiennent pour acquise leur santé, croyant que la maladie et les accidents n’arrivent qu’aux autres. Cependant, vous avez beaucoup à perdre si vous avez un problème de santé grave.

Le mode de vie dont vous jouissez aujourd’hui – maison, auto, technologie, vacances – pourrait être mis en péril. Planifiez dès aujourd’hui pour faire en sorte qu’aucun obstacle ne vous empêche d’atteindre vos objectifs et de réaliser vos rêves.

Quelle place les assurances maladies graves et invalidité occupent-elles à chaque étape de votre vie?



Maintien du mode de vie

- Assurance auto/de biens
- Constitution d’un fonds d’urgence
- Assurance maladies graves
- Assurance invalidité

Protection de votre famille

- Assurance vie
- Testaments et procurations
- Croissance et protection de l’épargne

Constitution de patrimoine

- Remboursement des dettes
- Fonds communs/Fonds distincts
- Propriété d’entreprise

Planification de la retraite

- Legs d’un héritage
- Assurance soins de longue durée
- Planification fiscale et successorale
- CPG/Fonds distincts

Cela pourrait vous arriver!

Nul n'est à l'abri d'un accident ou d'une maladie. Le tableau ci-dessous¹ montre la nature des invalidités et des maladies graves pour lesquelles certains de nos jeunes clients ont présenté des demandes d'assurance invalidité (AI) et d'assurance maladies graves (AMG).

Profession	Type de demande	Date de règlement	Raison de la demande	Âge au moment de la demande	Prestation versée (\$)
Charpentier	AI	2001	Fatigue chronique	36	881 373*
Technicien en génie	AI	2003	Blessure au dos	29	536 036*
Directeur financier	AMG	2017	Cancer	37	150 000
Diététicien autorisé	AI	1983	Traumatisme crânien grave	27	449 291*
Concepteur de production	AI	2005	Anévrisme cérébral	32	272 422*
Chercheur	AMG	2017	Cancer	34	100 000
Hygiéniste dentaire	AI	1998	Dépression majeure	37	637 846*
Directeur de comptes	AMG	2017	Cancer	33	100 000
Professionnel de la santé	AI	1994	Cancer, VIH+	33	283 612*
Charpentier	AMG	2017	Crise cardiaque	41	100 000
Couvreur	AI	2003	Accident, fracture compliquée	32	433 599*
Préposé aux services de soutien à la personne	AMG	2017	Remplacement des valvules cardiaques	36	25 000

* Payé à ce jour en janvier 2018. À titre indicatif seulement.

¹ Exemples tirés de la base de données des demandes de règlement liées aux contrats d'assurances invalidité et maladies graves individuelles non résiliables de Manuvie en janvier 2018.

Agissez dès maintenant!

Demandez à votre conseiller comment inclure l'assurance invalidité et l'assurance maladies graves à vos plans financiers.

Vous voulez en savoir davantage?
Communiquez avec votre conseiller
de Manuvie dès aujourd'hui.



Les produits d'assurance invalidité canadiens sont offerts par Manuvie (La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers). Le présent document est protégé par le droit d'auteur. Il ne peut être reproduit sans l'autorisation écrite de Manuvie. Les noms Manuvie et Assurance Manuvie, le logo qui les accompagne, les quatre cubes et les mots « solide, fiable, sûre, avant-gardiste » sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.